



# CIVRAY



## Mairie de Civray

2 PLACE DE L'ÉGLISE, 18290 CIVRAY  
TEL : 02.48.55.14.09



[contact@civray-cher.fr](mailto:contact@civray-cher.fr)



Commune de Civray-18290

[www.civray-cher.fr](http://www.civray-cher.fr)

## HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi : 13h30-17h

Mardi et mercredi : 9h-12h

Jeudi et vendredi : 9h-12h et 13h30-17h

Samedi : sur rendez-vous avec Mme Le Maire

Chères Civrayennes, Chers Civrayens,

Comme chaque année, le bulletin municipal permet de dresser le bilan de l'année écoulée et de vous présenter les projets envisagés par l'équipe municipale. Et, à la demande de certains administrés, je vais vous restituer en partie le discours que j'ai tenu lors des vœux que j'ai présentés le 12 janvier dernier. Vous y retrouverez les informations sur les travaux réalisés et sur les projets à venir.



« Avant de parler de notre belle commune, j'aimerais faire une parenthèse sur cette année 2024.

Une année difficile sur le plan international. Les équilibres du monde sont peu à peu modifiés et l'on voit des guerres et des tensions se poursuivre, ou même s'accélérer, modifiant ainsi la paix dans laquelle nous vivions jusqu'à présent. Parallèlement, il devient difficile de ne pas voir les changements climatiques. Les feux à Los Angeles en ce moment en sont une illustration.

Sur le plan national, j'ai tout d'abord une pensée pour nos compatriotes de Mayotte qui doivent à nouveau affronter un ouragan alors qu'une partie d'entre eux n'a toujours pas accès à l'eau et aux vivres.

Ensuite, la crise politique que connaît notre pays rend le futur incertain. Tout débat semble impossible et cela ne fait pas honneur à notre pays... Alors que notre société n'a jamais été aussi fracturée, n'a jamais été aussi dénuée de repères et de valeurs, nous avons plus que jamais besoin de stabilité et d'espoir.

Et nous, maires de petites communes, nous devons poursuivre notre mission et nous battre pour conserver un service public de qualité et un lieu de vie agréable.

Cette semaine, nous avons rendu hommage aux victimes des attentats de Charlie Hebdo et de l'hyper cascher. 10 ans déjà ! A l'époque, quelle qu'ait été notre étiquette politique, nous étions tous unis face à cette horreur pour défendre la liberté de la presse, la liberté de s'exprimer sur tout : les croyances, les religions quelles qu'elles soient, pour défendre la laïcité et notre démocratie. Après les attentats du Bataclan, l'assassinat de Samuel PATY et de Dominique BERNARD et j'en oublie, que reste-il de cette unité ? En tant qu'élue de la République, en tant qu'enseignante et en tant que citoyenne, je suis très inquiète et je m'interroge sur l'avenir de notre pays.

Fermons cette parenthèse et attardons-nous sur notre commune où il fait bon vivre, loin des turpitudes parisiennes.

Cette année 2024, malgré ce contexte, aura été riche en événements à Civray. Vous avez été nombreux à participer aux différentes manifestations proposées par nos associations et qui font de notre village un village vivant.

Ce sont des moments simples, de rencontre, de partage... La Saint Patrick, les petits marchés locaux, chaque dernier mercredi du mois de mars à octobre, les repas à thème proposés par nos associations, le traditionnel repas des aînés, le Beaujolais nouveau, le marché de Noël... ont contribué à créer du dynamisme sur notre commune. Une mention spéciale pour l'opération « Ville à Joie », que nous avons eu le plaisir d'accueillir à deux reprises, en juin et en septembre dernier, et qui a connu un franc succès. C'est un projet porté et développé par le PETR et je remercie les différents interlocuteurs.

Cette année, nous avons reçu à nouveau l'orchestre de Wildpoldsried, qui est venu animer la Fête Bavaroise en octobre dernier. J'en profite pour remercier l'engagement des membres du Comité de jumelage qui permettent de garder le lien avec nos amis allemands. D'ailleurs, en 2026, nous célébrerons nos 40 ans d'amitié et, pour l'occasion, nous les recevrons à Civray. Ils nous ont fait savoir qu'ils participeraient au Comice agricole qui revient en septembre 2026, la dernière édition datant de 2014 ! Cela promet une année encore festive ! Et nous n'allons pas nous en plaindre !

En ce qui concerne l'intercommunalité FerCher, l'un des projets qui représente le plus pour ma part, la cohésion entre les élus et notre volonté de travailler en considérant le territoire comme un tout, c'est la Convention Territoriale Globale. Au-delà d'une convention, c'est un pacte de gouvernance sociale qui s'articule autour de 5 enjeux que nous avons définis suite aux nombreuses réunions encadrées par Madame MONTIGNY. Vous découvrirez ce pacte dans le prochain BIC : le bulletin intercommunal. (...)

J'aimerais avoir une tendre pensée pour toutes les personnes qui sont parties ou qui sont dans la douleur ainsi que pour la famille de Guy PETIT, qui nous a quittés en septembre dernier. Guy a été maire de Civray de 2001 à 2008. C'était un amoureux de la commune. Tout au long de sa vie de Civrayen, il a récolté de la documentation sur l'histoire de Civray, notamment d'anciennes photos que j'ai aujourd'hui en ma possession. Je saurai en faire bon usage. »

Enfin, et bien qu'au moment où vous lirez ces mots, janvier sera passé, l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons une belle et heureuse année 2025 ! Puisse-t-elle vous apporter joie, santé, réussite dans tout ce que vous entreprendrez et, surtout, sérénité et paix. Profitez de vos proches et prenez soin de vous !

Sonia PAZOS-MONVOISIN

## Hommage à Guy PETIT

Après Daniel BONNEAU en 2022, nous avons de nouveau perdu un ancien Maire en 2024 : Guy PETIT, qui a assuré les fonctions de premier magistrat de la commune entre 2001 et 2008.

Ancien pilote de chasse dans l'armée de l'Air, il s'est ensuite reconverti en chef d'entreprise en créant sa société spécialisée dans le domaine de la métallurgie. Ses qualités d'entrepreneur et sa vision sur le long terme lui ont permis d'assurer une gestion saine et efficace de la commune, tout en la modernisant. Plus grande ouverture à l'urbanisation

grâce au Plan Local d'Urbanisme, amélioration du réseau téléphonique, implantation du parc éolien de la Chaussée de César... autant de projets qui ont permis à Civray d'entrer dans une nouvelle ère, tant du point de vue de son attractivité que du point de vue financier : en effet, bien que contesté, les retombées financières liées au projet éolien ont permis à ses successeurs de faire construire la nouvelle école, équipement indispensable pour fournir aux enfants de Civray et Saint-Ambroix les meilleures conditions d'enseignement possibles.

Cet esprit de modernité cohabitait avec des préoccupations plus historiques et culturelles : poursuite du projet de transformation de l'ancien presbytère en pôle culturel, rénovation de l'intérieur de l'église, consolidation des échanges avec nos amis allemands de Wildpoldsried dans le cadre du jumelage...

Monsieur PETIT était également très investi dans la vie du village et était de toutes les manifestations. Il ne manquait pas un dépouillement d'élections et collectionnait les articles de journaux et autres photos, qu'il conservait précieusement dans des classeurs. Ces documents, véritable mémoire de Civray, ont été transmis à la mairie par ses héritiers.

Nous garderons l'image d'un homme très attaché à sa commune et qui a œuvré pour le bien-être de ses concitoyens.



Guy PETIT, Pierre CHENOT (ancien maire de Saint-Ambroix), Odile PITON (interprète), et Arno ZENGERLE (maire de Wildpoldsried)



Guy PETIT et Arno ZENGERLE à l'inauguration du square de Wildpoldsried

## Les mariages

GICQUEL Paul et LICCIARDI Céline le 27/07  
BARBOSA Donovan et CARRE Charlotte le 23/11

## Les PACS

BOURGEOIS Mickaël et TISSERAND Eva le 26/03  
GUIGNARD Maxime et ROGAUME Mélissa le 09/09  
RAMJA Clark et GUILLEMOT Sophie le 16/11

## Les adieux

BIFFAUD Jacques le 21/02  
PASQUET Nicolas le 05/03  
DAMES Laurent le 23/04  
LAUDAT Patrice le 05/06  
LAMOUREUX Eliane le 21/07  
LHUILIER Jean-Paul le 23/08  
FOEH Dellia le 30/08  
PETIT Guy le 18/09  
PAGET Richard le 25/10  
MAILFAIT Jérôme le 15/11  
DA SILVA MARTINS Maria le 26/11  
VOYAUME Christian le 13/12  
LANOUE Patrick le 27/12

## Les naissances

BERNET Lina le 21/03  
LACAILLE Andy le 16/08  
VIROLLE Lise le 03/11



## Sommaire

Le mot du Maire .....	p02
Hommage .....	p04
Les naissances, les mariages, les PACS et les adieux .....	p05
Les investissements 2024.....	p06
Les travaux réalisés .....	p07
Projets 2025.....	p08
Animation 2026.....	p11
Ecole et services périscolaires.....	p12
Vie communale .....	p14
Informations diverses .....	p20

## Investissements 2024

### MOBILIER ET ÉQUIPEMENT :

Poste à souder : 217.55 €

Dispositifs « travailleurs isolés » agents communaux : 1 302.00 €

Table pique-nique parc de la mairie : 477.60 €

### RENOVATION ET EQUIPEMENT DE LA SALLE DES FETES :

Rénovation de la toiture et des gouttières : 4 414.33 €

Remplacement de la chaudière : 12 622. 42 €

Remplacement du four vapeur : 1 882.92 €

### TRAVAUX :

Rénovation éclairage public Rue des Caves et Rue de l'Égalité : 893.79 €

Curages de réseaux d'évacuation des eaux pluviales : 1 064.80 €

Rénovation du réseau d'évacuation des eaux pluviales Rue des Vignes : 10 506.00 €

Remplacement de blocs de secours sur bâtiments communaux : 774.95 €

### PROJET SECURISATION :

Panneaux de signalisation : 2 712.28 €

Peinture routière : 485.96 €

Aménagements entrée du bourg : 17 964.00 €

## Eclairage public - Plan REVE (3ème partie) - Entrevins et le Barillon

Cette année, c'était au tour d'Entrevins et du Barillon de bénéficier de la rénovation de l'éclairage public, en partenariat avec le Syndicat Départemental d'Énergie du Cher (SDE 18). Les travaux engagés sur Bois-Ratier et au Coudray les années précédentes ont d'ores et déjà permis à la collectivité de faire de substantielles économies sur le budget « énergie ». La commune profite toujours du dispositif Plan « REVE », dispositif par lequel le SDE 18 prend en charge 50% du coût total HT des travaux, qui s'élève à 42 578.25 € HT (soit 21 289.13 € restant à la charge de la collectivité).

En 2025, la 4ème partie de cette rénovation profitera au bourg.



## Remplacement de la chaudière de la salle des fêtes

Le Conseil municipal avait prévu dans le budget 2024 l'acquisition d'une pompe à chaleur pour remplacer la chaudière vétuste de la mairie (montant inscrit : 20 000 €). Cependant, au printemps, la chaudière de la salle des fêtes est tombée en panne. L'équipement n'étant pas réparable (approvisionnement en pièces détachées impossible), nous avons dû le remplacer dans l'urgence et les fonds destinés à la pompe à chaleur de la mairie ont été utilisés à cette fin. L'installation d'un mode de chauffage à énergie renouvelable n'étant pas conseillée compte tenu de la faible isolation thermique du bâtiment, une nouvelle chaudière à fioul, moins énergivore, a été installée par la société Proxiserve (pour un montant de 12 622.42 € TTC). Un dossier de demande de subvention au titre de la DETR a été déposé auprès des services préfectoraux.

## Travaux de sécurisation (1ère tranche)

Comme annoncé dans le dernier bulletin municipal, la société TPB du Centre a effectué les travaux d'aménagement du passage surélevé et de sécurisation de l'abribus de la Route des Chagnières, au carrefour du lotissement des Crias. Les services techniques communaux ont assuré l'installation des panneaux et le marquage au sol nécessaires à la mise en place des nouveaux régimes de priorité dans le bourg (en face de l'ancienne école primaire et sur la Rue de la Croix Jaubier) et à Entrevins (Rue du Tanin).

Tous ces aménagements ont notamment permis de réduire la vitesse dans la traversée du bourg et de permettre aux scolaires de circuler et prendre le bus en toute sécurité.



## Rénovation du réseau d'évacuation des eaux pluviales de la Rue des Vignes - Le Grand Entrevins

La commune a mandaté la société SARL THOMASSET pour effectuer les travaux de remplacement du réseau défectueux d'évacuation des eaux pluviales de la Rue des Vignes suite aux intempéries de 2023, qui ont permis de mettre à jour le mauvais état de la canalisation.



Cependant, malgré l'intervention de la commune, le secteur connaît encore des problèmes d'écoulement : il s'avère qu'une autre partie du réseau, située sous un terrain privé, est défectueuse. La collectivité va donc engager à nouveau des travaux afin de mettre un terme aux dysfonctionnements et aux désagréments subis par les riverains.



### Sécurisation de l'arrêt de car de Bois-Ratier (rue des Couardes)

Le deuxième secteur jugé prioritaire est celui de l'arrêt de car de la Rue des Couardes, route départementale, à Bois-Ratier. Le point de ramassage se situe sur une ligne droite avant deux virages successifs. La circulation est relativement importante et la limitation de vitesse n'est pas toujours respectée. Le CIT propose donc de créer une encoche permettant au bus de se stationner en toute sécurité, en retrait par rapport à la voie de circulation, pour assurer le ramassage des enfants. Un passage piétons, lui aussi signalé par des potelets à tête LED, sera créé pour sécuriser la traversée de la Rue des Couardes par les élèves.



### Cimetière : poursuite de l'aménagement de l'espace cinéraire

La demande en concession cinéraire étant croissante depuis plusieurs années, la collectivité avait déjà procédé à l'ajout de 6 cavurnes (petites concessions au sol) en 2022 dans l'espace cinéraire du cimetière. Les travaux avaient été réalisés en interne par les services techniques communaux.

Toutes les cases de columbarium (monument en hauteur) sont dorénavant concédées, et nombre d'administrés ont émis le souhait d'en bénéficier. Les élus prévoient donc l'ajout d'un nouveau columbarium et souhaiteraient améliorer l'aménagement de l'espace cinéraire pour qu'il soit plus harmonieux. Pour ce projet, la commune fera appel à une entreprise spécialisée afin de pouvoir bénéficier de leur expertise et s'assurer que le nouvel aménagement complète au mieux l'installation existante.



Aménagement proposé par l'une des sociétés

## Le réveil de l'association Civray Cloch'Art : une nouvelle dynamique culturelle pour la commune

L'association Civray Cloch'Art, après plusieurs années d'inactivité, devrait « renaître » prochainement. Son action, portée par un groupe de bénévoles locaux passionnés, viendra compléter les interventions publiques, avec une approche participative et respectueuse de l'identité du territoire.

### Un engagement fort pour la culture et le patrimoine

Sur l'initiative de quelques élues, cette association va se réveiller avec pour objectifs de maintenir les activités existantes et développer de nouveaux événements culturels tout en sensibilisant sur la nécessité de sauvegarder le potentiel historique et de mettre en valeur le patrimoine de notre commune. La municipalité, confrontée à des besoins de plus en plus importants malgré des dotations en baisse, ne peut répondre, à elle seule, à cet enjeu.



La « nouvelle » association Civray Cloch'Art devrait donc s'inscrire dans une démarche de sauvegarde du patrimoine historique, en particulier des bâtiments anciens qui jalonnent notre territoire. Nombreux sont ces édifices qui, au fil du temps, ont souffert de l'usure et du manque d'entretien. Pour autant, ces lieux font partie intégrante de l'histoire et de l'identité de Civray.

Les futurs membres de l'association se veulent force de propositions pour la mise en valeur de ces bâtiments historiques ; restauration d'une vieille grange, création de parcours culturels à travers la commune... Ces initiatives visent à redonner aux bâtiments une fonction utile à la collectivité, tout en permettant à chacun de mieux connaître et apprécier notre patrimoine.

Ils souhaitent aussi sensibiliser la population à l'importance de ces sites, tout en œuvrant activement pour leur conservation. Ses membres inviteront d'ailleurs tous les habitants à rejoindre l'association, que ce soit pour participer à ses activités ou tout simplement pour soutenir ses projets. L'engagement bénévole est au cœur de son fonctionnement, et chaque main tendue est une aide précieuse pour la réalisation de ces projets ambitieux. Une réunion publique sera programmée au printemps pour échanger et répondre aux questions des personnes intéressées.



Civray Cloch'Art, de retour sur le devant de la scène, promet de belles aventures culturelles à venir. Et, avec le soutien de tous, elle pourra, à son échelle, faire rayonner encore davantage le patrimoine de notre belle commune.

## Comice agricole : un retour attendu

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le futur Comice agricole du canton de Chârost aura lieu en septembre 2026. Du fait de la pandémie de Covid, cet évènement, qui avait lieu normalement tous les sept ans (le dernier en 2014), avait été mis en sommeil.



Courant 2024, le Comité de comice a composé deux nouvelles équipes :

- 1 bureau pour la partie « festivités »
- 1 bureau pour la partie « agricole »

Elles travaillent main dans la main pour organiser ce week-end où le monde agricole sera mis à l'honneur et durant lequel le traditionnel défilé des chars des communes participantes aura lieu.

Durant cette manifestation festive, ouverte à tous, différentes animations auront lieu pour faire découvrir et échanger sur les procédés agricoles.

Mais comme toute organisation, la participation de bénévoles est indispensable pour l'élaboration du char de Civray, la préparation de l'élection de notre reine et ses dauphines et, bien sûr, pour assurer diverses missions lors du comice en lui-même.

Nous vous invitons donc à une réunion publique le jeudi 3 avril 2025 à 19h30 à la salle des fêtes de Civray, réunion durant laquelle vous sera expliqué ce qu'est un Comice agricole.

Nous vous attendons nombreux pour que ce Comice puisse être une belle réussite !



## Végétalisation de la cour des maternelles : un projet naturel et éducatif pour les enfants

Depuis l'année scolaire dernière, la nature s'invite dans la cour de récréation de l'école maternelle du groupe scolaire Simone VEIL. Initié par Madame MARTIN, enseignante des petites et moyennes sections, ce projet de végétalisation a pour objectif de transformer cet espace en un véritable petit jardin pédagogique, tout en favorisant l'épanouissement des enfants au contact de la nature.



Les premières étapes ont vu la plantation de plantes aromatiques telles que de la menthe, du basilic ou du romarin, ainsi que des plantes grimpantes le long des poteaux du préau. L'idée est de créer des « zones naturelles », à la fois ludiques et éducatives, où les enfants pourront observer la croissance des végétaux, participer à des

plantations et découvrir le cycle de la nature. Ce projet permet aussi de créer de petits espaces de verdure, favorisant l'intimité et l'évasion au cœur de la cour de récréation.



En juin 2024, la classe a participé au concours des jardins d'écoles, organisé par l'Union démocratique des enseignants du Cher, et a été lauréate, avec deux autres établissements, au titre des écoles fleuries. Les écoliers ont reçu arrosoir, graines, nichoir, livres... ainsi que 150 euros remis par la fédération des PEP.

Au fur et à mesure de l'année scolaire, les enfants continueront de s'investir dans ce projet en semant des fleurs, en arrosant les plantes et en aménageant de nouveaux coins de nature. C'est une belle manière de leur apprendre le respect de l'environnement tout en embellissant leur quotidien. Un projet collectif qui s'enrichit au fil des saisons, pour un cadre scolaire plus verdoyant et stimulant.



### Effectifs du RPI : 2024-2025 (au 28/01/2025)

<u>PS/MS</u> : 17 élèves (8 / 9)	62 élèves à Civray
<u>GS/CP</u> : 20 élèves (9 / 11)	
<u>CE1/CE2</u> : 25 élèves (10 / 14)	16 élèves à Saint-Ambroix
<u>CM1/CM2</u> : 16 élèves (10 / 6)	<b>Total</b> : 78 élèves dans le RPI

## Un Noël enchanté au groupe scolaire Simone VEIL : retour sur le spectacle des enfants

Le 13 décembre dernier, l'équipe éducative du RPI Civray-Saint-Ambroix, l'association « Les écoles buissonnières » (association des parents d'élèves du RPI) et la municipalité de Civray ont offert aux élèves un spectacle de Noël mémorable qui a fait briller les yeux des petits comme des plus grands. Un évènement annuel tant attendu, cette fois encore marqué par la magie de Noël grâce à des personnages hauts en couleur. Cette année, le programme comprenait deux spectacles captivants : « *La valise du vieux magicien* » et « *À la rencontre de Nounoursette* ».



Au-delà de ces spectacles, ce sont bien les enfants qui ont fait le véritable succès de cette matinée. Chacun d'entre eux a brillé, qu'il soit sur scène en tant que participant, ou simple



spectateur, assistant avec émerveillement aux aventures qui se déroulaient devant lui. Beaucoup de rires, de cris d'excitation et d'applaudissements !

Ce spectacle de Noël restera dans les mémoires comme un moment magique. Entre la folie et l'humour du Vieux Magicien et la tendresse de Nounoursette, les enfants ont été plongés dans une atmosphère chaleureuse et joyeuse, digne des plus beaux contes de Noël.



Ce Noël 2024 à la salle des fêtes de Civray a clairement prouvé que, parfois, les plus beaux cadeaux ne sont pas sous le sapin, mais dans les sourires et les yeux pétillants des enfants qui, ensemble, font briller la magie de Noël.



À l'année prochaine pour un nouveau chapitre féerique !



## Participation citoyenne : coordonnons nos forces !

La commune de Civray a signé avec l'Etat et le groupement de gendarmerie du Cher, le 29 août 2024, le protocole « Participation citoyenne ». Ce protocole, qui s'inscrit dans une démarche de prévention de la délinquance, permet d'associer les habitants à la protection de la population, en complément de l'action de la gendarmerie nationale. Réseau de solidarité de voisinage, structuré autour de citoyens référents volontaires, il permet d'alerter au plus tôt la gendarmerie nationale de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité publique. C'est en présence de Monsieur Franck MOINARDEAU, Directeur de cabinet du Préfet du Cher, et de Monsieur Olivier CAUSSANEL, commandant le groupement de gendarmerie du Cher, qu'a été officialisée la mise en place de ce protocole, signature à laquelle avaient été conviés les administrés référents. Monsieur MOINARDEAU a rappelé leur rôle de relais, et non d'intervenants, auprès des services de sécurité pour une action plus rapide et permettant un meilleur maillage du territoire, et dont la vigilance est une action au service du collectif et du bien vivre ensemble.

Une réunion sera prochainement programmée avec les citoyens référents.



Madame le Maire, Franck MOINARDEAU et Olivier CAUSSANEL



Une partie des citoyens référents et des élus ont assisté à la signature et ont partagé le pot de l'amitié

## La Commémoration du 11 novembre

Comme chaque année à la date du 11 novembre, une commémoration a eu lieu au cimetière afin de rendre hommage à tous les morts pour la France, cérémonie à laquelle ont assisté les sapeurs pompiers de Chârost et nos anciens combattants. Un devoir de mémoire plus que jamais important.



## Repas des aînés et colis de fin d'année

Dimanche 24 novembre, nos aînés ont bénéficié du traditionnel repas organisé à leur attention par les membres du CCAS, qui leur ont concocté une belle journée ponctuée de différentes activités. Des enfants de l'école sont venus, accompagnés de leurs parents, pour entonner quelques chants de Noël. Le repas a été préparé par le traiteur BIGOT et l'ambiance musicale a été assurée par le groupe LauÉKa.



### Au menu

Terrine de noix de Saint Jacques  
Frisson de Normandie  
Pintadeau farci au miel et aux noix  
Ecrasé de pommes de terre aux morilles  
Fromage  
Frisson d'hiver



Pour les aînés n'ayant pas pu participer au repas ou préférant un colis, celui-ci leur a été déposé par les membres du CCAS avant les fêtes.



## Club des aînés : un moment de loisirs et de partage

Le « club des aînés » se réunit tous les mercredis à partir de 14h à la salle d'Entrevins pour jouer aux cartes, à divers jeux de société... mais aussi bavarder et se régaler de petites collations ! N'hésitez pas à les rejoindre pour partager chaque semaine des moments de convivialité.



Nous remercions les associations qui œuvrent tout au long de l'année pour rendre notre commune vivante. Les bénévoles ne comptent pas leur temps et chaque manifestation est une réussite.

La Municipalité continuera à les soutenir en leur mettant à disposition la salle des fêtes et la salle d'Entrevins, ainsi que le matériel nécessaire, et en finançant les groupes musicaux de la Saint Patrick et du Beaujolais nouveau.

## Civray Festivités

### Pour nous contacter :

Adresse : 2 place de l'Eglise

Mail : [civray18.festivites@gmail.com](mailto:civray18.festivites@gmail.com)

Téléphone : 06 37 63 38 57

Site internet : [www.civrayfestivites.fr](http://www.civrayfestivites.fr)

Membres du bureau	
Président	Jean-Michel CRUZ
Secrétaire	Annie JEANZAC
Trésorier	Daniel LEMAISTRE

Encore une année qui se termine. Elle a été marquée par de nombreuses manifestations telles que le concours de pêche, la fromagée, la choucroute et bien d'autres activités.

Civray Festivités continue à œuvrer pour répondre à vos besoins et rendre notre commune plus attractive. Un remerciement à tous les bénévoles et les participants qui nous ont accompagnés tout au long de cette année 2024.

L'année 2025 nous promet encore de bons échanges. Nous continuerons à vous accompagner tout au long de cette nouvelle année. Vous retrouverez également Civray festivités dans les activités organisées par la commune : la Saint Patrick, les marchés de producteurs et le marché de Noël.

Bonne année à tous !

Jean-Michel CRUZ, président



## Les Ecoles Buissonnières

**Pour nous contacter :**

[lesecolesbuissonnieres@hotmail.com](mailto:lesecolesbuissonnieres@hotmail.com)

Facebook : Les écoles buissonnières  
de Civray / St Ambroix

Membres du bureau	
Présidente	Céline CHAMBARET
Vice-Président	Pierre LACAILLE
Secrétaire	Claire BIGOT
Vice- Secrétaire	Coralie LEROY Camille CHEVALIER
Trésorière	Pauline JIREAU

### Bilan de l'année passée

En 2023/2024, vous avez répondu présents à chacune de nos manifestations et nous vous en remercions 🙏 .

Grâce à vous, nous avons pu reverser près de 3000 € aux écoles de Civray et Saint Ambroix pour le financement de leurs voyages scolaires.

Merci à tous les membres pour leur investissement, aux 2 communes pour leur aide et soutien, et aux autres associations pour l'entraide.

Nous vous donnons rendez-vous très vite !

L'association a besoin chaque année de nouveaux parents pour proposer des nouveaux projets et les mettre en place. Scannez le QR code pour suivre notre page Facebook !



Carnaval 2024



Kermesse 2024

## Le comité de jumelage

### Pour nous contacter :

Adresse : 2 Place de l'église

Téléphone : 06 65 44 66 04

Mail : comitejumelage.civray@gmail.com

Membres du bureau	
Président	Serge JEANZAC
Secrétaire	Marie LEDET
Trésorière	Françoise LEGRAND

Un bilan positif pour notre association qui, malgré le peu de membres, continue de participer à la vie associative de la commune.

Les repas organisés par le comité sont toujours un succès et nous remercions les fidèles.

Nous remercions aussi nos membres actifs ainsi que le bureau car, sans eux et leur présence à nos événements, nous ne sommes rien.

Pour la deuxième année consécutive, nous avons organisé une fête bavaroise avec la venue de 13 musiciens de la Musikkapelle de Wildpoldsried. Nos amis n'ont pas hésité à venir de nouveau animer notre soirée, qui a affiché plus que complet. Vive l'amitié !

Nous regrettons cependant que peu de personnes soient venues profiter de la buvette ouverte à tous.

Nous cherchons toujours de nouveaux membres, un peu de jeunesse, afin que le jumelage puisse perdurer dans le temps. Nous sommes inquiets de l'avenir de l'association qui fêtera ses 40 ans en 2026.



## La Société de la Saint Vincent d'Entrevins

### Pour nous contacter :

Patricia MONTAROU au  
06.64.74.84.33  
joel.montarou@orange.fr

Membres du bureau	
Président	Patricia MONTAROU
Vice-président	Jeannine COLMAIRE
Secrétaire	Jeannine LEFEBVRE
Trésorier	Serge LEFEBVRE
Trésorier adjoint	François LEJOT

La cérémonie religieuse de la Saint Vincent a été organisée à Civray le 27 janvier 2024, suivie du pot de l'amitié et de la dégustation de galettes, offertes par Séverine et Arnaud PHILIPPE, Bâtonniers. Cette manifestation était animée par le groupe folklorique « Les Bordins de l'Arnon » qui, par leurs danses, nous ont fait partager un agréable après-midi.



Célébration de la Saint Vincent avec les bannières d'Entrevins et du Coudray

### La Saint Vincent d'antan

Il fût une époque pas si lointaine, où chaque hameau avait son patron : Saint Blaise pour Bois Ratier, et Saint Vincent pour Le Coudray, Entrevins et le bourg de Civray.

De nos jours, seul Entrevins a réussi à faire perdurer la tradition.

## Les aides de la commune

Aides	Montant	Pièces à fournir	Délai pour faire la demande
Cadeau de naissance	30 €	RIB + justificatif de domicile	1 an à compter de la naissance
Aide à la conduite accompagnée*	75 €	Attestation d'inscription à la conduite accompagnée + RIB + justificatif de domicile	6 mois à compter de la date d'inscription à l'auto-école
Installation d'un dispositif d'alerte (Bracelet/médaille)	Jusqu'à 40 €	Facture acquittée + RIB + justificatif de domicile (non cumulable avec l'aide à l'achat d'une boîte à clés)	6 mois à compter du début du contrat de téléassistance
Achat d'une boîte à clés	Jusqu'à 40 €	Facture acquittée + RIB + justificatif de domicile (non cumulable avec l'aide à l'installation d'une dispositif d'alerte)	6 mois à compter de l'achat
Aide aux futurs lycéens*	25 € (en bon d'achat)	Copie de l'affectation en lycée + justificatif de domicile	Valable jusqu'au 30 septembre de l'année

### Pour toutes les aides :

L'aide ne sera pas attribuée si le demandeur ou ses parents sont redevables d'une quelconque dette envers la collectivité.

### \* Pour l'aide à la conduite accompagnée et l'aide aux futurs lycéens :

Il est précisé que, sauf emménagement récent, le bénéficiaire devra avoir suivi sa scolarité au Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Civray – Saint Ambroix et ses frères et sœurs, s'il en a et s'ils sont en âge d'y être accueillis, devront y être inscrits.

## Mobilité et Secours : une aide du Département du Cher à une mobilité citoyenne



En partenariat avec l'Union Départementale des Sapeurs

Pompiers du Cher, le Département du Cher a créé le dispositif « Mobilité et secours », aide qui s'adresse à tous les jeunes de 15 à 18 ans, domiciliés et inscrits dans une auto-école du Cher pour passer le code de la route. Cette aide de 150 € est soumise à 3 conditions : avoir obtenu le code de la route, être inscrit dans une auto-école du Cher, participer à une session d'initiation aux gestes qui sauvent dispensée par l'UDSP du Cher.

Retrouvez toutes les informations à l'adresse <https://www.departement18.fr/Mobilite-et-Secours>



**DÉPISTAGE  
DES CANCERS**  
Centre de coordination  
Centre-Val de Loire

## DÉPISTAGE DES CANCERS : UN MOYEN EFFICACE POUR ÊTRE ACTEUR DE SA SANTÉ !

### DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

**Hommes et femmes : 50-74 ANS**

Un test de recherche de sang dans les selles, simple, fiable, à réaliser chez soi pour les personnes sans facteur de risque pour ce cancer. Lorsque le test est positif (4 % des cas), une coloscopie est nécessaire pour identifier la cause du saignement.

**LE CANCER COLORECTAL SE GUÉRIT DANS 9 CAS SUR 10 S'IL EST PRIS EN CHARGE PRÉCOCEMENT.**

### DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

**Femmes : 50-74 ANS**

Une mammographie (radio des seins) à réaliser dans un cabinet d'imagerie médicale tous les 2 ans.

Liste des cabinets d'imagerie sur [www.depistage-cancer.fr/centre](http://www.depistage-cancer.fr/centre).

**LE CANCER DU SEIN EST LE CANCER LE PLUS FRÉQUENT, AVEC UNE SURVEILLANCE RÉGULIÈRE, LES CHANCES DE GUÉRISON SONT MEILLEURES.**

### DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

**Femmes : 25-65 ANS**

L'examen recommandé est un prélèvement cervico-utérin («frottis»).

▣ De 25 à 29 ans, un dépistage tous les 3 ans (après 2 dépistages normaux à 1 an d'intervalle).

▣ De 30 à 65 ans, un dépistage tous les 5 ans (si le précédent dépistage après 30 ans est négatif).

▣ Où peut-on faire son dépistage sans ordonnance ? Chez un gynécologue, un médecin généraliste, une sage-femme, un laboratoire de biologie médicale.

**LE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS PEUT ÊTRE ÉVITÉ GRÂCE AU DÉPISTAGE.**

#### OÙ OBTENIR VOTRE KIT DE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL ?



Retirez-le à l'occasion d'une consultation (médecin généraliste, gynécologue, gastro-entérologue)



Commandez-le gratuitement en ligne sur [monkit.depistage-colorectal.fr](http://monkit.depistage-colorectal.fr)



Retirez-le gratuitement auprès de votre pharmacien

#### LA MAMMOGRAPHIE DE DÉPISTAGE, COMMENT ÇA SE PASSE ?



Vidéo expliquant le déroulement du dépistage.



#### BON À SAVOIR

Les papillomavirus (HPV) sont des virus sexuellement transmissibles pouvant être à l'origine de certains cancers tels que les cancers du col de l'utérus, les cancers de la sphère ORL ou encore les cancers de l'anus, du vagin, de la vulve ou du pénis.

La vaccination contre les HPV s'est révélée être un moyen de protection efficace contre ces infections et donc diminue le risque de développement des cancers.

**Elle est recommandée entre 11 et 14 ans avec un rattrapage possible jusqu'à 19 ans pour les filles et les garçons.**

Parlez-en avec un professionnel de santé.

#### LA PARTICIPATION AUX PROGRAMMES DE DÉPISTAGE (2022-2023)

(nombre de personnes dépistées / nombre de personnes invitées)



#### COMMENT AVOIR ACCÈS AU DÉPISTAGE ?

En fonction de votre âge, vous recevez régulièrement une invitation pour les 3 programmes de dépistage, pris en charge à 100% par l'Assurance maladie. Ces invitations vous permettent de contacter le professionnel de santé de votre choix pour la réalisation de ces examens.

Après 74 ans pour le dépistage du cancer du sein et colorectal ou après 65 ans pour le dépistage du cancer du col de l'utérus, vous ne recevez plus les invitations. Vous pouvez continuer les examens de dépistage après discussion avec votre médecin.

#### VOUS N'AVEZ PAS REÇU VOTRE INVITATION ?

Contactez votre caisse d'Assurance Maladie

CPAM : 36.46

MSA BEAUCE COEUR DE LOIRE

(Départements 18/28/45) :

02.37.999.999

MSA BERRY TOURAINE

(Départements 36/37/41) :

02.54.44.87.87

MGEN : 36.76

SNCF : 04.95.04.04.04

MGP: 09.71.10.11.12

#### VOUS AVEZ UNE QUESTION SUR VOTRE DOSSIER DE DÉPISTAGE ?

Contactez votre CRCDC

CRCDC - Antenne 18

485 Route de VARYE

18230 Saint-Doulchard

Sein : 02.48.27.28.09

Col de l'utérus : 02.47.47.98.94

Colon : 02.48.27.28.09

[contact.18@depistage-cancer.fr](mailto:contact.18@depistage-cancer.fr)

☎ CRCDC Centre-Val de Loire

🌐 [www.depistage-cancer.fr/centre](http://www.depistage-cancer.fr/centre)

Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) organise le dépistage du cancer colorectal, du cancer du sein et du cancer du col de l'utérus en lien avec les organismes d'Assurance maladie.

## INSEE - Enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité



L'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) effectue depuis de nombreuses années, tout au long de l'année, une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

A cet effet, tous les trimestres, un large échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Sauf exceptions, les personnes habitant ces logements sont interrogées six trimestres de suite : la première interrogation se fait par la visite d'un enquêteur de l'INSEE au domicile des enquêtés, les interrogations suivantes par téléphone ou sur internet. La participation de tous à cette enquête, quelle que soit votre situation, est fondamentale car elle détermine la qualité des résultats.

Si votre logement est tiré au sort et qu'un enquêteur de l'INSEE prend contact avec vous (Madame Catherine NUTTIN ou Madame Corinne PY), nous vous demandons donc de lui réserver le meilleur accueil. Tout comme pour le recensement de la population, votre participation est obligatoire, vos réponses resteront strictement confidentielles et ne serviront qu'à l'établissement de statistiques, comme la loi en fait la plus stricte obligation.



## Déjections canines : un peu de civisme !

Au vu de nombreuses plaintes parvenues en mairie, il semblerait qu'un rappel soit nécessaire quant à la réglementation sur les déjections canines. L'abandon des déjections canines est interdit sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces des jeux publics pour enfants. Tout propriétaire ou possesseur de chien est donc tenu de ramasser immédiatement les déjections canines sur

le domaine public communal, sous peine d'amende.

Pour le bien-être de tous et par respect pour les autres usagers, les propriétaires de chiens sont priés de prendre toutes les mesures nécessaires pour que le domaine public reste propre.

**Tarifs des concessions au 24.02.2024**

Espace cinéraire	30 ans	50 ans	Par urne supp	Perpétuelle
Cases	500 €	750 €	25 €	
Cavernes	500 €	750 €	25 €	
Concessions cimetière		250 €		600 €
Dispersion des cendres	50 €			

**Tarifs des locations de salles au 24.02.2024**

SALLE DES FETES	USAGERS DE LA COMMUNE	USAGERS HORS COMMUNE	ASSOCIATIONS HORS COMMUNE
Forfait week-end	270 €	500 €	150 €
1 journée (uniquement en semaine)	165 €	320 €	100 €
Vaisselle	30 €		
Forfait Chauffage (à la demande)	50 €		
Caution	500 €		
Caution ménage	100 €		
Règlement à la signature du contrat Les associations de CIVRAY bénéficient d'une location gratuite par an, la deuxième est facturée 40 € et les suivantes sont facturées 150 €			

SALLE D'ENTREVINS	Associations Hors Commune	Manifestation commerciale	Goûter d'anniversaire	Obsèques
Tarif	60 €	50 €	50 €	gratuit
Modalités	Réunion	Week-end	Samedi de 13h à 19h	
Forfait chauffage		30 € du 1er octobre au 31 mars		
Caution	50 €			
Les associations de CIVRAY bénéficient de la location gratuite				

<b>TABLES ET CHAISES</b>	20 € pour les administrés de CIVRAY – uniquement sur la commune - Caution de 100 €
<b>SANITAIRES CHIMIQUES</b>	Uniquement pour les associations communales - mise à disposition facturée 60,00 € - Caution de 500 €

***Les tarifs sont susceptibles d'être ré-évalués par délibération en cours d'année.***

---

## SICTOM Champagne Berrichonne : Des finances assainies et une TEOM en baisse pour 2024

Le SICTOM Champagne Berrichonne tient à vous remercier pour votre engagement dans la gestion des déchets. Grâce aux efforts collectifs, nous avons réussi à retrouver une situation financière plus sereine.

---

### Des finances en meilleure santé

Ces dernières années, des décisions importantes ont été prises pour redresser la situation financière. En 2023, le SICTOM a enregistré un excédent de **1 040 095 €**, un résultat encourageant après plusieurs années difficiles. Ce retour à l'équilibre a été rendu possible grâce à une gestion plus rigoureuse, mais surtout grâce à l'effort des habitants, qui ont contribué via la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)**.

---

### Bonne nouvelle pour 2024 : La TEOM en baisse !

Pour l'année 2024, la TEOM a été **réduite de près de 8 %** pour l'ensemble du territoire :

- Montant global de la TEOM : **4 096 100 €** (contre 4 450 054 € en 2023). Cela représente un besoin de **191 € par habitant**, soit une baisse significative par rapport à 2023.
- Cette décision permet de compenser l'augmentation automatique des bases fiscales tout en maintenant un service de qualité.
- 

### Maîtriser les coûts grâce au tri

La gestion des déchets coûte de plus en plus cher, notamment à cause des coûts liés à l'enfouissement et à la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) :

- Chaque tonne de déchets non triés enfouis coûte désormais près de **200 €**.
- En 2024, la facture totale pour ces déchets s'élevait à **1,1 million d'euros**.

Il est donc essentiel de **trier davantage** pour réduire les déchets destinés à l'enfouissement et maîtriser ces coûts.

**Et pour demain ?**

Le SICTOM continue d'agir pour améliorer les services :

- **Nouveaux bacs de collecte** en test dans trois communes pour plus de praticité.
- **Renouvellement du parc de véhicules** pour des collectes plus efficaces et écologiques.
- **Mise en conformité des déchetteries** pour répondre aux obligations réglementaires en matière de sécurité, d'environnement et de conditions de travail. Ces efforts permettront de moderniser les équipements et d'offrir aux habitants des services mieux adaptés.
- **Suivi trentenaire de l'ancien Centre d'Enfouissement Technique (CET)** : après plusieurs années d'inaction, des mesures ont été prises pour rattraper les obligations réglementaires en matière de surveillance et d'entretien. La remise en état de ce site, fermé depuis 2003, est une priorité afin de garantir la sécurité environnementale à long terme.
- **Lancement d'une étude sur la tarification incitative** : Une réflexion est en cours pour adapter la TEOM afin de mieux récompenser les habitants qui trient efficacement et réduisent leurs déchets. Cette étude permettra d'explorer des solutions plus équitables et durables pour l'avenir.

**Grâce à vous, nous avançons dans la bonne direction !** Le soutien des habitants, le tri des déchets et une gestion plus efficace nous permettent d'offrir un service performant tout en allégeant votre contribution.

**Ensemble, continuons à trier et à agir pour un territoire plus propre et durable. Merci pour votre engagement !**

**RAPPEL DES HORAIRES DES DECHETTERIES**

Déchetterie	Jours et horaires d'ouverture	Accès
Issoudun Z.I. rue Guillaume Massicot	Du Lundi au Jeudi : 8h-11h et 13h30-17h Vendredi : 8h-11h et 14h30-16h	Particuliers et artisans
Lunery Cité de Rosières	Lundi et Vendredi : 9h15-12h et 13h45-17h30 Samedi : 9h-12h et 13h30-17h30	Particuliers
Neuvy-Pailloux Chemin des Marais	Lundi, Vendredi et Samedi : 9h-12h et 13h30-17h30	Particuliers
Saint-Florent sur Cher Rue René Fontaine	Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi : 9h-12h et 13h30-17h30	Particuliers et artisans
Vatan Z.I. Les Noyers	Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi : 9h-12h et 13h30-17h30	Particuliers
Vouillon Route de Lignières	Lundi et Vendredi : 9h15-12h et 13h45-17h30 Samedi : 9h-12h et 13h30-17h30	Particuliers

## Commandes groupées : fioul, pellets, entretien de système d'assainissement.

Chaque année, la Municipalité organise des commandes groupées pour le fioul et la vidange des fosses septiques.

Pour rappel, nous organisons 2 commandes de fioul : une en janvier et une autre fin août/début septembre. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à appeler le secrétariat de mairie en amont.

Pour la vidange des fosses septiques/toutes eaux, nous attendons d'avoir au minimum 3 foyers intéressés pour que les tarifs soient avantageux.

Sur la demande de plusieurs administrés, une commande groupée de pellets a été organisée en 2024. Ce groupement est de nouveau proposé en 2025. Si vous souhaitez en bénéficier, nous vous invitons à vous inscrire en mairie avant le 1er mars 2025.

Nous vous rappelons que c'est un service proposé par la Municipalité et qu'avant chaque commande elle sollicite des devis auprès de différents prestataires. Rappel : le fait que les commandes soient groupées implique que les livraisons ne peuvent en aucun cas être individualisées.



## ELECTIONS : Attention à la radiation !

Le Maire est responsable de la bonne tenue des listes électorales de sa commune, sous le contrôle de la Commission des listes électorales. Il est donc dans l'obligation de radier les électeurs qui ne rempliraient plus les conditions pour y apparaître, c'est-à-dire être domiciliés

ou imposables à Civray. Par conséquent, les personnes ayant quitté la commune et n'ayant plus de bien sur le territoire sont invités à solliciter leur inscription dans leur nouvelle commune de domicile, l'inscription n'étant pas automatique. A défaut, ils ne seront inscrits sur aucune liste électorale et ne pourront pas voter aux prochaines élections (municipales 2026). Pensez à prévenir vos enfants, devenus grands, qui ont quitté le cocon familial !

## Agence postale communale : rappel des horaires

Nous vous rappelons que l'agence postale communale est dorénavant ouverte les mercredi et vendredi après-midis. En cas de fermeture, les courriers et colis sont à récupérer à la Poste de Saint-Florent-sur-Cher.

LUNDI : 8H45 - 12H  
MARDI : 8H45 - 12H  
MERCREDI : 8H45 - 12H / 14H30 - 17H  
JEUDI : 8H45 - 12H  
VENDREDI : 8H45 - 12H / 14H30 - 17H  
SAMEDI : 9H - 12H

## Que faire en cas de :

### **Problème d'eau (avant compteur) ou fuite d'eau constatée sur la voie publique :**

- Pendant les heures ouvrables : appeler les services techniques de la Communauté de communes FerCher au 02 48 55 87 53 ou signaler sur l'application intramuros onglet « services »/ rubrique « signaler ».

- En dehors des heures ouvrables : appeler l'astreinte FerCher au 07 85 23 74 72.

En cas de fuite après le compteur, appeler un plombier.

### **En cas de coupure de courant :**

Appeler le numéro de dépannage inscrit sur la facture de votre fournisseur d'énergie ou le numéro d'urgence dépannage d'ENEDIS au 09 72 67 50 18.

### **Panne d'internet (ou de téléphonie) :**

Appeler le SAV de votre opérateur.

### **Ligne téléphonique (cuivre) ou poteau Orange (étiquette bleue) cassé (ou dangereux) ou plaque dangereuse (ou manquante) sur voirie :**

<https://signal-reseaux.orange.fr> ou appeler pendant les heures ouvrables au 0800 083 083 et, en dehors des heures ouvrables, au 0800 67 26 43.

### **Ligne fibre optique ou poteau Berry Numérique (étiquette blanche) cassé ou dangereux :**

<https://dommages-reseaux.axione.fr/dommages/BFO> ou appeler le 02 45 45 00 30.

### **Ligne électrique (BT 220/380V ou HTA 15/22kV) à terre :**

**Ne pas toucher les fils et ne pas s'en approcher** et appeler le 09 72 67 50 18.

Si les fils sont sur la voie publique et présentent un danger, appeler aussi les pompiers : 18 ou 112.

### **Candélabre (éclairage public) qui ne fonctionne pas :**

Appeler le secrétariat de mairie ou utiliser l'appli Intramuros onglet « services »/ rubrique « signaler ».

### **Dégradation importante sur chaussée ou dépôt sauvage d'immondices :**

Appeler le secrétariat de mairie ou utiliser l'appli Intramuros onglet « services »/ rubrique « signaler ».

# A vos agendas pour 2025

## Manifestations organisées par la Municipalité

- 12 janvier : Vœux du maire
- 14 mars : Fête de la Saint Patrick
- 3 avril : Réunion publique Comice agricole
- avril : Marché de producteurs
- mai : Marché de producteurs
- juin : Marché de producteurs
- 27 juin : Fête des écoles
- 14 juillet : Galettes dans le bourg et les hameaux
- septembre : Marché de producteurs
- octobre : Marché de producteurs
- 21 novembre : Beaujolais nouveau
- 30 novembre : Repas des aînés
- 6 décembre : Marché de Noël



## Manifestations organisées par l'association Civray Festivities

- 14 mars : Participation à la fête de la Saint Patrick
- 13 avril : Paëlla
- 29 juin : Concours de pêche
- 15 août : Fromagée
- 5 octobre : Choucroute
- octobre : Participation au Marché des producteurs « Thème Halloween »
- 6 décembre : Participation au marché de Noël

## Manifestations organisées par l'association Les Ecoles Buissonnières

- 2 mars : Carnaval
- avril : Marché de producteurs
- 25 mai : Concours de pétanque
- 27 juin : Kermesse
- 3 août : Saint-Ambroix Plage
- 6 décembre : Participation au marché de Noël de Civray

## Manifestations organisées par le Comité de Jumelage

- 1er mars : Assemblée générale
- 14 mars : Participation à la fête de la Saint Patrick
- juin : Marché de producteurs
- 27 juillet : Brocante
- 3 août : Saint-Ambroix Plage

## Manifestations organisées par la Société de la Saint Vincent d'Entrevins

- 25 janvier : Cérémonie à l'Eglise de Civray
- 8 mars : Dîner dansant à Chârost
- avril : Marché de producteurs
- 21 novembre : Participation au Beaujolais nouveau